



Cestas, le 6 décembre 2022

Évolution de la collecte des déchets au 1 janvier 2023

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance **deux changements majeurs** concernant la collecte des déchets.

1. La simplification du geste de tri

Pour améliorer le recyclage des déchets et vous simplifier le tri au quotidien la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde, en charge de la gestion des déchets ménagers, fait évoluer les consignes de tri. :

Dès le 01 janvier 2023, vous pourrez déposer dans le bac jaune tous vos emballages sans exception !

Plus de simplicité des règles de tri, c'est moins d'hésitation !

- Tous les emballages en plastique y compris les pots, barquettes, boîtes, sachets et films (nouveau) avec les bouteilles et flacons en plastiques
- Tous les emballages en métal (même les plus petits), en carton, les briques alimentaires
- Tous les papiers

Le centre de tri à Bègles, où sont acheminés nos déchets, a été modernisé pour trier les nouveaux matériaux.

Votre nouveau « Mémo Tri » est joint à ce courrier. Vous y trouverez toutes les consignes et conseils pratiques pour bien trier chez vous.

Concrètement, à partir du 01 janvier 2023, comme dans toute la Gironde, voici les nouveaux réflexes à adopter :

1. C'est un emballage ? Je le dépose dans le bac de tri
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le bac en vrac (pas dans des sacs et non imbriqués).

Désormais, plus de doute : **tous les emballages se trient.**



2-La modification de la fréquence de collecte des ordures ménagères à 1 fois par semaine

Le suivi de nos tournées de collecte des ordures ménagères nous démontre que seulement 30% des foyers présentent leur bac 2 fois par semaine et que ces derniers ne sont pas pleins.

Aussi dans un souci d'optimisation du service, la **collecte des ordures ménagères s'effectuera une fois par semaine**, sauf pour les résidences collectives, à compter du 1 janvier 2023.

Cette décision permet également de diminuer notre empreinte écologique en réduisant les kilomètres parcourus par nos camions de collecte, et de baisser les nuisances sonores.

Le calendrier de collecte est joint à ce courrier. Désormais, dans un souci d'optimisation, le jour de collecte du tri et des ordures ménagères aura lieu le même jour, sauf pour certaines résidences. Vérifiez bien votre secteur pour connaître votre jour de collecte. La collecte du verre est maintenue à une fois par mois



Pour ceux qui en expriment le besoin, un bac plus grand pourra être mis à disposition en remplissant le formulaire en ligne sur le site www.jalleeaubourde.fr ou en scannant ce QR Code

Pour rappel, **bien trier** (tous les emballages se trient !) et **composter** vous permettent de diminuer le volume de vos déchets finissant dans le bac d'ordures ménagères. La Communauté de Communes poursuit sa mise à disposition des composteurs à tarifs préférentiels pour tout type d'habitat.

Comptant sur votre participation.

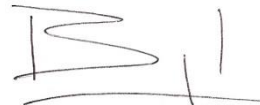
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pierre Ducout



Président

Dominique Beyrand



Vice-Président
Commission durable et transition